

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de membres absents : 2 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 20 juin 2023

OBJET:

DE-CCAS-23-06-1-6) APPEL A PROJET DE LA CROIX-ROUGE POUR L'ACHAT D'UNE VITRINE REFRIGEREE POUR L'EPICERIE SOLIDAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt juin à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 15 juin 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

<u>Présents</u>: Mme BRÉON, M. CHARDON, M. COMBE, Mme De VINZELLES, Mme GAUVAIN, Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, M. MORAINE, M. POLITZER, Mme TOP.

<u>Pouvoirs</u>: Mme DUPRE (pouvoir à M. MORAINE), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à Mme JOURION), Mme MARTIN (pouvoir à Mme BRÉON), Mme POLLARD (pouvoir à Mme TOP).

Excusés: Mme ETIENNE, Mme LIBERT-ALBANEL.

Accusé Réception en Préfecture :

094-269400479-20230620-Imc1H10952H1-DE Date de réception en Préfecture : 27/06/2023

Date de Publication : 27/06/2023

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Vu la demande de subvention, sollicitée par la Croix-Rouge Française, relative à l'acquisition d'une vitrine réfrigérée visant à améliorer le fonctionnement de l'épicerie solidaire qu'elle gère et ainsi mieux répondre aux besoins des bénéficiaires accueillis ;

Considérant la proposition de la Vice-présidente de verser une aide à projet à l'association la Croix-Rouge Française ;

DÉLIBÈRE

à la majorité (2 ne prennent pas part au vote : Mmes GUYOMARD DE PREAUDET, JOURION,),

ARTICLE I : Attribue sur l'exercice 2023, une subvention de 2 160 € à la Croix-Rouge Française, destinée à acquérir une vitrine réfrigérée afin d'améliorer le fonctionnement de l'épicerie solidaire ;

<u>ARTICLE II</u>: Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, Cécile BRÉON Vice-Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture :

094-269400479-20230620-lmc1H10952H1-DE Date de réception en Préfecture : 27/06/2023

Date de Publication : 27/06/2023